

**Procès-verbal de la cérémonie d'installation des autorités  
communales de Denges pour la législature 2026-2031**  
**Jeudi 25 juin 2026**

**Ordre du jour**

**A L'EGLISE**

1. Accueil
2. Ouverture de la cérémonie par Mme le diacre Eveline Heutmann
3. Désignation d'une secrétaire de séance
4. Désignation de deux scrutateurs/trices de séance
5. Appel
6. Assermentation des membres du Conseil communal par M. le Préfet
7. Assermentation des membres de la Municipalité par M. le Préfet
8. Assermentation du Syndic
9. Election du/de la président/e du Conseil
10. Election du/de la secrétaire du Conseil
11. Conclusion de la cérémonie par Mme le diacre
12. Jeux d'orgue par Mme Irena Todorova

**A LA SALLE DES JARDINS**

13. Appel
14. Election par le Conseil communal des autres membres du bureau
  - du 1<sup>er</sup> vice-président/e du Conseil communal
  - du 2<sup>ème</sup> vice-président/e du Conseil communal
  - de 2 scrutateurs/trices
  - de 2 scrutateurs/trices-suppléants/es
15. Election des membres de la Commission gestion-finances
16. Election des membres de la Commission communale de recours en matière fiscale
17. Nomination du délégué à la délégation variable du Conseil intercommunal ERM
18. Nomination des délégués et suppléants à l'association intercommunale Bief Venoge

\*\*\*\*\*

La cérémonie d'installation des autorités communales débute à 19.30h à l'Eglise de Denges, sous la présidence de M. Boris Cuanoud, Préfet du district de Morges

2. **Ouverture de cérémonie par Mme la diacre Eveline Heutmann**

3. **Désignation d'une secrétaire de séance**

Mme Françoise PALPACUER est désignée secrétaire de séance

4. **Désignation de deux scrutateurs/trices de séance**

Mmes Martine FERREIRA et Karin MATTHEY-JUNOD sont désignées scrutatrices de séance.

5. **Appel**

La secrétaire procède à l'appel.

6. **Assermentation des membres du Conseil communal par M. le Préfet**

Les 32 membres présents à cette cérémonie promettent qu'ils seront fidèles au serment lu par M. le Préfet du district de Morges.

7. **Assermentation des membres de la Municipalité par le Préfet**

Mme Estelle DEVILLE, MM. Christian FRANCO, Sylvain PIGUET et Alexandre ROUVELET Municipaux, promettent qu'ils seront fidèles au serment lu par M. le Préfet.

8. **Assermentation du syndic**

M. Christian FRANCO est assermenté syndic et promet également qu'il sera fidèle au serment.

9. **Election du/de la présidente du Conseil**

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité le mode d'élection tacite.

**Président du Conseil communal pour l'année 2026-2027**  
Candidat élu tacitement : **M. Eladio GERMAN**

10. **Election du/de la secrétaire du Conseil**

Candidate élue tacitement : **Mme Françoise PALPACUER**

11. **Conclusion de la cérémonie par Mme le diacre**

12. **Jeux d'orgue par Mme Irena Todorova**

Monsieur le Préfet prononce une allocution, puis se retire après avoir remis la présidence à M. Eladio GERMAN.

\*\*\*\*\*

A 20.10h reprise de la séance à la salle des Jardins sous la présidence de M. Eladio GERMAN.

M. GERMAN souhaite la bienvenue à tous les membres et plus particulièrement aux nouveaux pour cette première séance du Conseil Communal

13. **Appel**

32 membres sont présents.

Les membres suivants se sont excusés : Monica ALVAREZ, Jean-Daniel BULA, Fabiana CARRER JOLIAT, Capucine ESPANA, Christian FANKHAUSER, Alain JORDAN, Martin LEMAY et Anne-Françoise ROSE.

Ces 8 absents seront assermentés lors de la prochaine séance à laquelle ils se présenteront.

L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il sera suivi tel que présenté.

#### 14. Election des membres du bureau

M. Eladio GERMAN propose également que le mode d'élection tacite soit appliqué pour la nomination des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> vice-président/e du Conseil, ce qu'approuve l'assemblée à l'unanimité.

La candidature de Mme Stéphane WEIDEL est proposée et elle l'accepte.

**1<sup>ère</sup> vice-présidente du Conseil communal pour l'année 2026-2027**  
**Candidate élue tacitement : Mme Stéphanie WEIDEL**

Le poste de vice-président est pour l'instant vacant. M. GERMAN lance un appel à toute personne intéressée.

M. Jérémy GROSSMANN accepte de se présenter.

**2<sup>ème</sup> vice-président du Conseil communal pour l'année 2026-2027**  
**Candidat élu tacitement : M. Jérémy GROSSMANN**

Le Président propose ensuite de nommer les 2 scrutateurs/trices et les 2 scrutateurs/trices suppléants/es à main levée. L'assemblée accepte cette manière de procéder à l'unanimité.

#### **Election de 2 scrutateurs/trices**

Les 2 candidates déjà en poste Mmes Martine FERREIRA et Karin MATTHEY JUNOD acceptent de se représenter.

Il n'y a pas d'autre proposition.

**Mmes Martine FERREIRA et Karin MATTHEY-JUNOD sont élues scrutatrices pour l'année 2026-2027**  
 par vote à main levée à l'unanimité moins 2 abstentions.

#### **Election de 2 scrutateurs/trices suppléants/es**

Pour la première suppléante, la candidature de Mme Sandrine BAVAUD est proposée. Elle l'accepte.

Pour le deuxième suppléant, M. Jean-Daniel BULA déjà scrutateur lors de la législature précédente ayant accepté de se représenter, mais étant absent, son election interviendra lors de la prochaine séance du Conseil Communal, à moins qu'il y ait un autre candidat intéressé.

**Mme Chantal FRANCO** accepte de se présenter.

Il n'y a pas d'autre proposition.

**Mmes Sandrine BAVAUD et Chantal FRANCO sont élues scrutatrices suppléantes pour l'année 2026-2027**  
 par vote à main levée à l'unanimité moins 2 abstentions.

#### 15. Election des membres de la commission Gestion-Finances

Le Président demande à MM. Yan BORBOEN, Joseph LASSER, Pierre-Yves ANDRE et Raphaël CONUS et Catherine JAQUIER, déjà membres de la commission Gestion-Finances, s'ils souhaitent poursuivre leur mandat. Ils acceptent.

Ces 5 membres, sont élus par vote à main levée à l'unanimité moins 5 abstentions pour la législature 2026-2031.

Pour le 1<sup>er</sup> suppléant, la candidature de **M. Yves ZAHNER** est proposée. Il l'accepte. Il n'y a pas d'autre proposition.

**M. Yves ZAHNER** est élu par vote à main levée à l'unanimité moins 1 abstention.

Pour le 2<sup>ème</sup> suppléant, c'est M. Alain JORDAN absent ce soir qui sera élu lors de la prochaine séance.

#### 16. Nomination de la commission de recours en matière fiscale

Le Président informe que les 3 candidats pressentis : Mmes Capucine ESPANA, Monica ALVAREZ et Martin LEMAY étant absents ce soir, leur élection ne peut avoir lieu. Il demande si d'autres personnes sont intéressées, ce qui ne semble pas être le cas.

L'assermentation et l'élection des 3 personnes citées ci-dessus interviendront lors de la prochaine séance du Conseil communal.

#### 17. Nomination du délégué à la délégation variable du Conseil intercommunal ERM

La candidature de M. **Gwendal CROTTAZ** est présentée.

Il n'y a pas d'autres propositions. M. CROTTAZ accepte sa nomination.

Il est élu par vote à main levée à l'unanimité moins 1 abstention.

#### 18. Nomination des délégués et suppléants à l'association intercommunale Bief-Venoge

M. GERMAN précise que cette nouvelle association, acceptée par les 4 communes de Denges, Lonay, Préverenges et Echandens remplace l'AJEMA (réseau d'accueil de jour des enfants région Morges). Elle aura pour but de regrouper l'accueil et le parascolaire pour nos 4 villages.

Pour Denges, il convient de procéder à la nomination de 4 membres délégués et de 2 suppléants.

Les candidatures proposées pour les 4 membres sont :

**Mmes Sabine MAHIEU, Francesca BARIVIERA, Chloé PONSAR et M. Bastien GONCERUT.**

Ces 4 membres acceptent leur nomination.

Ils sont élus par vote à main levée à l'unanimité moins 4 abstentions.

Concernant les suppléants, les candidatures sont les suivantes : **MM. Jonathan CURTET et Alexis ROSE.**

Ils acceptent.

Ils sont élus par vote à main levée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le Président rappelle que les commissions nommées ce soir sont fixes, élues pour la durée de la législature. Chacun peut être appelé à faire partie, une ou plusieurs fois, de commissions techniques lors de cette même législature. Les membres sont choisis en fonction de leur profession ou selon le nombre de fois que certains ont déjà siégé dans des commissions.

Avant de clore la séance, il remercie tout particulièrement les 17 nouveaux membres du législatif et ne doute pas qu'ils auront tous à cœur de se montrer dignes de la confiance qui leur a été témoignée par l'électorat de notre commune.

Il invite l'assemblée à un apéritif.

La séance est levée à 20.40h.

Le Président

La Secrétaire

E. German

F. Palpacuer